



Commission Consultative  
Formation Emploi Enseignement

# Avis N°13

Adopté le 26 mai 1998

**Accueil des enfants dans le cadre du FESC**

**Avis d'opportunité sur les projets ACAS, ILÔT et  
Administration communale de Woluwé-St-Lambert**

*En sa séance du 26 mai 1998, la Commission consultative en matière de formation, d'emploi et d'enseignement a rendu un avis favorable quant à l'opportunité du projet introduit par l'association auprès du FESC.*

*Il y a néanmoins lieu de considérer que, en l'état, les initiatives développées dans le cadre de la coordination ACAS ne peuvent être reprises dans le cadastre des projets bruxellois.*